



Service régional et départemental
de la communication interministérielle

Rouen, le 9 décembre 2019

**Grenelle des violences conjugales en Normandie :
Lancement de la formation de référents en police et gendarmerie
à Argentan (61) le 11 décembre**

Accueillir de façon irréprochable les femmes victimes de violences, c'est l'un des objectifs annoncés par le Premier ministre dès le 3 septembre (3.9.19) au moment du lancement du Grenelle des violences conjugales.

Grâce au soutien du Fonds Catherine et à un travail partenarial, notamment avec l'Agence régionale de santé, la Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes accompagne les forces de police et de gendarmerie pour la formation de 300 personnes référentes en Normandie.

Cette formation de deux jours doit permettre aux policiers et aux gendarmes :

- d'identifier les différentes formes de violences conjugales et les principaux mécanismes psychologiques en jeu dans les violences conjugales,
- de mettre en place un protocole approprié pour l'accueil, l'audition et l'orientation de la victime en s'appuyant notamment sur la grille unique d'évaluation du danger issue des travaux conduits dans le cadre du Grenelle,
- d'identifier les ressources qui peuvent être sollicitées pour la prise en charge de la victime,
- d'animer des sessions d'information auprès de leurs collègues.

La première formation aura lieu les 11 et 12 décembre à Argentan. Elle réunira les forces de police et de gendarmerie du département de l'Orne. La session sera ouverte par Madame Christine Royer, sous-préfète d'Argentan.

La Fédération régionale des centres d'information sur les droits des femmes et des familles (FRCIDFF), l'association d'aide aux victimes (ACJM), l'association Femmes et l'association départementale pour la sauvegarde de l'enfant à l'adulte de la manche (ADSEAM) animeront au total 20 sessions de formation sur l'ensemble du territoire normand d'ici au 30 juin 2020.

Le fonds Catherine contre les féminicides

Ce fonds d'un million d'euros au niveau national, annoncé par la secrétaire d'État chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations, vise à soutenir les actions structurantes portées par les associations locales de terrain. Il est intitulé « Catherine » car il y a en France autant de femmes victimes de violences que de femmes qui s'appellent « Catherine ».

La Normandie a été dotée de 50 000 euros. La contribution régionale de l'Agence Régionale de Santé a permis de porter la dotation globale à 100 000 euros pour financer deux priorités :

- la formation des personnes référentes en police et en gendarmerie ;
- la sensibilisation des équipes éducatives des lycées à la prévention des violences dans les relations amoureuses.

Contact presse : pref-communication@orne.gouv.fr / 02 33 80 62 60

SRDCI

tél. 02 32 76 50 14

7, place de la Madeleine – 76036 ROUEN Cedex

www.seine-maritime.gouv.fr et www.normandie.gouv.fr . Twitter : @prefet766 **courriel** : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr